avec le soutien de la FCI

Règlement Provisoire

pour l'

CHAMPIONNAT DU MONDE OPEN D’AGILITY SENIORS (SO AWC)

Le SO AWC est une compétition d'agility qui est soutenue par la FCI et qui est basée sur le règlement d'agility de la FCI de ***2023***. Le concours est ouvert à tous les chiens, avec ou sans pedigree.

Toutes les Organisations Nationales Membres de la FCI ou les Organisations Nationales ayant des liens étroits avec la FCI sont invitées à participer à cet événement.

Tous les concurrents doivent être citoyens du pays qu'ils représentent, ou ils doivent y avoir leur résidence principale.  
Les conducteurs ayant la double nationalité ne peuvent s'inscrire que pour un seul pays.

Pour tous les chiens participants, un livret ou une licence doit être présenté, délivré par leur organisation   
nationale membre de la FCI ou une organisation nationale ayant une relation étroite avec la FCI. Tous les chiens doivent être âgés de 24 mois ou plus le jour de la compétition. Chaque conducteur peut concourir avec un ***maximum*** de 4 chiens.

Chaque organisation nationale a le droit de désigner des concurrents et d'envoyer les inscriptions à l'  
organisateur au plus tard le 31 mai 20XX.

Les chefs d'équipe des pays enverront un e-mail d'information à l'organisateur, après quoi ils recevront   
 une confirmation d'inscription et un formulaire d'inscription.

Si les pays décident d'avoir un processus de sélection, celui-ci doit être ouvert à tous les chiens (avec ou sans pedigree).

***Tous les pays participants***  peuvent inscrire un maximum de 32 chiens, avec un maximum de ***8*** chiens dans la même catégorie.   
Le pays hôte a le droit d'inscrire une équipe supplémentaire dans chaque catégorie de taille.

***Une liste des chiens de réserve et des maîtres peut être jointe aux inscriptions (un pays peut envoyer 1 chien de réserve pour 4 chiens, dans chaque catégorie). La réserve peut remplacer une inscription d'origine, si le concurrent d'origine doit être remplacé.***

***La réserve peut également se voir attribuer une entrée en cas de place disponible après la clôture des inscriptions. Si les pays choisissent d'avoir un processus de sélection, celui-ci doit être ouvert à tous les chiens (avec ou sans pedigree).***

Les gagnants (même chien et même maître) en « individuel » (Small – Moyen  ***– Intermédiaire*** – Large) du SO AWC de l’année précédente, peuvent s'inscrire pour défendre leur titre. Ces chiens seront simplement ajoutés au nombre de chiens autorisés pour leur pays.

Un pays peut dépasser son quota et les chiens supplémentaires au-delà du maximum seront inscrits sur la liste d'attente.   
Après la date limite d'inscription, les organisateurs peuvent sélectionner des chiens sur la liste d'attente. Seuls les chiens déjà sur la liste d'attente seront inscrits par l'organisateur.

Le nombre maximum d'entrées est de 700.

Les noms des 3 ou 4 ***participants*** composant chaque équipe doivent être envoyés avant le 15 juin 20XX au   
plus tard.

Après cette date, l'organisateur regroupera les participants restants qui ne sont membres d'aucune   
équipe dans de nouvelles équipes.

**Inspection vétérinaire, contrôle d'identité *et mesure de la hauteur***

Lors du contrôle vétérinaire, l'identité de chaque chien sera vérifiée.

Chaque concurrent soumettra un document avec sa photo confirmant la date de naissance.

Les chiens qui échouent à l'inspection vétérinaire ne sont pas autorisés à participer à l'entraînement ou à la compétition.

Tous les chiens qui n'ont pas été mesurés lors des Championnats du Monde FCI, des Championnats d'Europe ou ***des Championnats du Monde Open d'Agility Juniors seront mesurés pour vérifier si le chien est inscrit dans la***  bonne catégorie. Les chiens inscrits dans la mauvaise catégorie seront retirés du concours.

**Classification par âge  *au SO AWC***

* De
* De 55 à 65 ans
* Plus de 65 ans

C'est l'année de naissance du concurrent qui est prise en compte, et non la date de naissance réelle.

Les gagnants (même chien et même maître) en « individuel » (Petit – Moyen  ***– Intermédiaire*** – Grand) de l'  
ancien SO AWC peuvent s'inscrire pour défendre leur titre. Ces chiens seront simplement ajoutés au nombre de chiens autorisés pour leur pays.

**SO AWC - Individuel**

La compétition individuelle se déroule dans les catégories Small, Moyen***, Intermédiaire***  et Large divisé   
en 55/65 et + de 65

Il y a deux épreuves :  **la première est le jumping, la seconde est l’ agility.** La deuxième épreuve se  
déroule dans l'ordre inverse des résultats de la première épreuve. Le vainqueur est celui qui   
aura obtenu le meilleur résultat total des deux manches et remportera le titre de « SO AWC 20XX Winner » 55/65 et + 65 respectivement dans chaque catégorie de hauteur.

***Un conducteur avec plus d'un chien devrait avoir un minimum de 20 chiens entre chaque chien (si possible en fonction du nombre de concurrents).***

**SO AWC – équipes**

La compétition par équipe (mixte 55/65 et +65) se déroule dans les catégories Small, Moyen,   
***Intermédiaire*** et Large.

Les équipes pour les **quatre** catégories sont composées d'un minimum de 3 et d'un maximum de 4 chiens.

Il y a deux épreuves dans cette compétition. La première est le jumping, la seconde est l’agility.  
Les 3 meilleurs résultats de chaque équipe compteront. L'équipe ayant obtenu le meilleur résultat global remportera le titre de « SO AWC 20XX Winner in Team » **dans chaque catégorie de hauteur**.